



Le Journal de l'Association des Riverains du Quartier de la Mairie

Mars 2021
Numéro 102



*Le vignoble de
Sartrouville va
être rajeuni et
agrandi*

EDITORIAL

L'association en action

Malgré la situation sanitaire et les contraintes associées tout au long de 2020, notre Association est restée dynamique et investie, comme indiqué dans le rapport soumis à l'assemblée générale et adopté à l'unanimité (moins une voix) en décembre dernier.

En 2021, et plus que jamais, l'action collective continuera à s'articuler autour des deux axes structurants de l'association : mise en œuvre de la transition écologique au niveau local et consolidation des liens de proximité. Peu à peu, nous nous emploierons à reprendre le cours normal de nos activités et à vous retrouver amicalement. Nous avons tous hâte ! Dès ce printemps, nous nous efforcerons de vous proposer des activités en extérieur, en toute sécurité (marche nordique, sortie vélo, chasse aux œufs).

L'ARQM a candidaté pour bénéficier d'une subvention provenant du budget écologique et solidaire de la Région Ile-de-France. Si le dossier est accepté, nous pourrions, dès cette année, avec le soutien actif de la Ville, installer de nouvelles jardinières partagées, afin d'embellir nos rues, et un radar pédagogique, en vue d'apaiser la circulation automobile. Merci à tous ceux qui ont voté pour soutenir ces projets.

Notre association a également participé à la première réunion du Comité consultatif pour la transition écologique, animé par la municipalité. Mise en place du comité, choix d'un système de production de chaleur pour le futur groupe scolaire du Vieux-Pays et renouvellement du marché de collecte des déchets de l'Agglo étaient à l'ordre du jour de cette première session. Nous nous réjouissons de pouvoir co-construire, aux côtés des élus et d'autres associations locales, des propositions structurantes pour Sartrouville.

Vous le savez, à la suite de l'assemblée générale, un conseil renouvelé a été élu. Il se réunit environ tous les trois mois : il a néanmoins besoin d'être renforcé, avec l'arrivée de membres. Que vous soyez nouveaux venus dans le quartier ou adhérents de longue date, vous êtes porteurs d'idées neuves et enrichissantes, et vous serez plus que bienvenu.e.s !

Une pensée chaleureuse, enfin, pour tous les adhérents touchés par la pandémie. Nous leur souhaitons de tout cœur de retrouver rapidement le chemin de la santé et de l'espoir.

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Agenda

- Dimanche 28 mars en matinée : initiation (gratuite) à la marche nordique. Renseignements : Jean-Claude Parisot 06 61 01 01 33. Inscriptions : arqm78500@gmail.com
- Dimanche 11 avril : sortie vélo. Renseignements : Serge Simon 06 62 75 06 56

Adhésions 2021

La campagne d'adhésions a été lancée en janvier. Tous les adhérents 2020 ont reçu un appel de cotisation sous enveloppe à leur nom. De plus, un document comprenant une brève présentation de l'Association et un bulletin d'adhésion a été distribué à tous les habitants du quartier.

Nous invitons les adhérents qui n'auraient pas encore renouvelé leur adhésion à le faire et les en remercions par avance : l'Association a besoin de toutes et de tous.

Il est à noter que le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur le site de l'Association.

Un prochain tour de quartier

Nous envisageons d'effectuer prochainement notre traditionnel tour de quartier avec les élus de la ville et les services municipaux.

Si vous avez des observations ou des propositions relatives à la voirie ou l'environnement, merci de nous en faire part dès à présent par mail ou par courrier auprès de l'Association.

Jacques Lauvinerie

Stationnement et confinement

Plusieurs adhérents ont réglé leur stationnement « résidents » pour le mois de novembre (et même quelquefois pour décembre), avant de savoir que ce stationnement était gratuit, du fait du confinement, jusqu'au 31 décembre, pour les abonnements comme pour les emplacements de voirie.

Renseignement pris en Mairie, il a été précisé que malheureusement le gestionnaire (organisme privé en contrat avec la commune) a exclu tout remboursement ou report, sur le et/ou les mois suivants de 2021.

(A noter que des personnels municipaux ont subi le même désagrément).

Jean-Claude Druelle

L'association a tenu son AG

Compte tenu des conditions sanitaires en vigueur, il n'a pas été possible d'organiser une réunion en « présentiel » cette année.

L'Assemblée générale 2020 s'est tenue de manière dématérialisée, avec vote par correspondance.

Trois documents ont été soumis au vote des adhérents

- Le rapport financier
- Le rapport d'activité
- La composition du Conseil

Sur 49 votants comptabilisés, les rapports ainsi que le Conseil ont obtenu 48 votes favorables et un vote défavorable.

Quatre administrateurs sortants se représentaient : Marie-Ange DEMARETZ, Jacques LAUVINERIE, Marie ROBERT, Serge SIMON. Marc VANDEST se présentait pour la première fois.

La liste complète des membres du Conseil figure sur le site Internet de l'Association, ainsi que les rapports soumis au vote des adhérents : www.arqm.asso.fr

D'autre part, Christian BLONDEAU et Didier TROY ont confirmé leurs candidatures en qualité de délégué de rue.

La tenue de l'Assemblée générale par correspondance n'était pas favorable aux échanges mais toutefois, deux riverains ont émis des suggestions ou des observations

Didier TROY (délégué de rue Jean Racine) suggère l'installation d'une poubelle et d'une caméra de surveillance sur le parking longeant la voie ferrée.

Christian BLONDEAU aurait préféré un vote individuel (et non un vote « en bloc ») pour l'élection des membres du Conseil. Par ailleurs, il a remarqué que sur le site internet de l'association la liste des membres du Conseil n'était pas à jour au moment du vote.

*Compte-rendu établi par Marie-Ange DEMARETZ
et Nicole CONDOM, secrétaires*

HISTOIRE LOCALE

Sartrouville cultive son passé vinicole



Près de l'église Saint-Martin, le vignoble s'étend actuellement sur 5200 m² avec des cépages vinifiés en chardonnay, gamay et pinot noir. Il passera bientôt à 7000 m². Parallèlement, une partie des pieds de vigne vieillissants va être remplacée : près de 800 nouveaux ceps vont être plantés prochainement. De quoi augmenter les quantités produites, mais aussi la qualité ; en effet, les nouveaux pieds de vigne seront principalement du chardonnay, un cépage plus noble que le gamay qu'il remplacera.

La vigne a tenu une grande place dans la vie des Sartrouillois. La majeure partie d'entre eux se disait « vigneron » alors même que leur activité principale consistait en cultures vivrières et en céréales pour le pain et les animaux. Mais peut-être ce terme de vigneron semblait sans doute plus noble qu'agriculteur, terme qui se généralisera cependant dans les actes d'état civil vers le milieu du 19^e siècle.

A Sartrouville les surfaces en vignes représentent alors 40 % du terroir total du village (non compris le domaine de la Vaudoire), et 46 % des terres labourables.

Pourquoi la culture de la vigne à Sartrouville, dont le climat n'est pas particulièrement propre à cette culture apportée on le sait, par les Romains ? Ce sont les Bénédictins, seigneurs des lieux, qui firent défricher la région et plantèrent la vigne. Pour une raison religieuse (les fidèles communiaient alors sous les deux espèces) et pour une raison financière (la vente du vin apportait de gros bénéfices aux monastères). De plus, le vin était la boisson quoti-

dienne des villageois, l'eau étant de mauvaise qualité également (puits pollués).

Toutefois, pour la petite histoire, disons aussi que notre vin était exporté en Angleterre ; il était transporté par fûts sur des bateaux au départ de ports fluviaux de la Seine (La Frette, Herblay entre autres) jusqu'à Rouen.

Le vin produit qu'on appelait "le piccolo" était-il de bonne qualité ? il est dit que « les rendements restaient faibles, les vins mauvais (enfin tout au moins acides) et la condition des vignerons modeste.

Le déclin de la vigne

En 1850 environ, les maladies de la vigne, qui existaient d'une façon endémique se développèrent rapidement à cette date puis vers 1860 ce fut le mildiou et surtout le phylloxera qui toucha pratiquement toute la France (Ile de France : 20 000 ha en 1852, 6 000 en 1881).

En 1907, la liberté de circulation des vins fut obtenue par les viticulteurs du Languedoc-Roussillon (révoltes des viticulteurs) : ce vin arriva par « wagons foudres » sur la capitale (à Bercy en particulier) à des prix plus bas que le vin d'Argenteuil et de meilleure qualité.

Enfin ... le choc de la grande Guerre

Pendant près de 5 ans (la démobilisation ne fut effective et complète qu'au cours de l'année 1919), les bras manquèrent dans les fermes d'Ile-de-France et bien des petites exploitations furent abandonnées ou peu soignées.

A Sartrouville, où le vignoble avait déjà beaucoup souffert du phylloxera, c'est pendant la guerre que la plupart des viticulteurs prirent la décision de ne pas replanter leur vigne et, geste symbolique, vendirent leurs échelas aux boulangers des environs qui les brûlèrent dans leur four afin de les chauffer. Les échelas, taillés le plus souvent dans du chêne ou de l'acacia, coûtaient cher et pouvaient servir plus de 10 ans. Les brûler revenait donc à renoncer par avance à une prochaine vendange.

... et aujourd'hui

La municipalité de Sartrouville a donc pris l'heureuse décision de créer et conserver un vignoble, certes symbolique, mais suffisant pour perpétuer la tradition de la vigne autour de l'église St Martin (vigne plantée en 1984) la vigne la plus ancienne se situe à la fourche bd de Bezons / av; Maurice Schuman : il semble d'ailleurs qu'elle y ait été installée depuis toujours.

Chaque année les vendanges permettent, d'une part de produire une centaine de litres de vin, et d'autre part, aux enfants des écoles, de déguster le jus du raisin qu'ils ont eux-mêmes récolté.

Ainsi la vigne revit et son souvenir pourra peut-être être découvert par la jeunesse de 3e millénaire.

Françoise Denais

DANS LA BOUCLE DE MONTESSON

Le PLU de Sartrouville bientôt modifié

C'est la 8ème modification, depuis l'adoption du document en septembre 2006.

Elle vise principalement à :

- Permettre la mise en œuvre du plan d'action cœur de ville en centre-ville ainsi que du Nouveau Projet National de Renouveau Urbain (NPNRU) sur le Plateau.
- Mieux protéger les secteurs pavillonnaires et le patrimoine communal.

Après concertation avec les associations membres sur la commune, le Cadeb a déposé des observations auprès du commissaire-enquêteur. Elles sont en ligne sur le site Internet du Collectif : www.cadeb.org

Jean-Claude Parisot

La digue de Montesson démontre son utilité



Il était temps ! Tout juste terminée, la nouvelle digue a protégé les riverains de la récente crue de la Seine. Cette fois, les habitants du quartier la Borde à Montesson ont pu rester sereins face à la montée des eaux, alors que par deux fois récemment, en juin 2016 et janvier 2018, les bords de Seine avaient été inondés.

Il aura fallu plus de deux ans de travaux et une somme de 15M€ pour protéger le quartier. La digue a été rehaussée, consolidée avec un rideau de palplanches en métal qui pénètrent profondément dans le sol. Un système de drains et de pompes évacue les eaux de pluie. En amont, un bassin de rétention permet le stockage d'une partie des eaux en période de crue.

A Sartrouville, après la rénovation de la digue existante en 2013, il a été posé, en 2020, un nouveau drain avec ses regards entre les stations de pompage Léon Blum et Nungesser, sous l'espace végétalisé côté quai. C'est la portion de la digue la plus sollicitée lors des crues saisonnières, et où des infiltrations avaient été observées. Le niveau de la nappe infiltrée sera mieux contrôlé.

Lorsque la cote d'alerte est atteinte, la pose des batardeaux (*) est effectuée par les services techniques de la commune et les pompes mises en route en commençant par la station Léon Blum.

A Sartrouville, le 8 février, le niveau de débordement était presque atteint, avec une cote de 24,38 m, encore loin toutefois des 25,47 m enregistrés le 30 janvier 2018 (cotes relevées en aval du barrage de Chatou).

Heureusement, à ce jour, la Seine est redevenue plus sage.

Gérard Blondeau

(*) Dispositif anti-crues en aluminium qui permet d'obstruer les accès piétons à la digue

Non à l'extension de Carrefour Montesson



Pour la deuxième fois, la Commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) vient de dire non au doublement de la surface de vente de l'hypermarché de Montesson.

Le projet présenté par la société Carrefour, légèrement réduit par rapport à sa version initiale, prévoyait de créer environ 48 boutiques, qui s'ajouteraient aux 60 boutiques déjà existantes dans la galerie commerciale, et d'installer 7 grandes et moyennes surfaces spécialisées. La surface commerciale passerait ainsi de 25.818 m² actuellement à 47.399 m² (49.471 m² dans le projet initial).

Le projet était soutenu par la majorité des maires des communes avoisinantes, à l'exception de ceux de Saint-Germain-en-Laye et Maisons-Laffitte.

Dans son récent avis, la CNAC indique redouter que les nouvelles boutiques ne viennent « concurrencer et fragiliser les boutiques existantes dans les centres villes de la zone de chalandise. » alors même que Sartrouville notamment a bénéficié d'aides publiques (FISAC hier, action Cœur de ville aujourd'hui) afin de « revitaliser son centre-ville » (Avis CNAC novembre 2019)

Dans ce même avis, la CNAC avait relevé que cette extension « importante » de la surface de vente ne correspondait pas une augmentation de la demande, La commission redoutait enfin une « dégradation des conditions de circulation », avec près de 500 véhicules supplémentaires en heure de pointe du vendredi et samedi alors que « le secteur est déjà fortement impacté par la circulation automobile » et que de nouvelles constructions sont prévues.

Le Cadeb était opposé à cette extension, tout comme l'association Qualité de vie de la Borde à Montesson, du fait des nuisances importantes induites par ce projet.

Jean-Claude Parisot

Décathlon Montesson va fermer

L'annonce est parue dans la presse : l'enseigne d'articles de sport va fermer en septembre. Le magasin avait besoin d'une rénovation complète. Mais impossible sur place car le loyer est trop élevé.

La direction envisageait de se réimplanter à proximité dans le cadre de l'extension de Carrefour. Celle-ci étant abandonnée et aucun autre emplacement à proximité n'étant disponible, c'est l'option de la fermeture qui a été retenue, le personnel étant reclassé dans d'autres magasins.

Les clients fidèles devront se rendre à Chambourcy (Yvelines), Nanterre (Hauts de seine) ou Herblay (Val d'Oise).

DERNIERE MINUTE

Une idée de lecture (ou de cadeau)

Pour celles et ceux qui ne le sauraient pas, Marie Robert, notre présidente, est conservatrice en chef au Musée d'Orsay. Elle vient de publier avec Luce Lebart « *Une histoire mondiale des femmes photographes* », un livre-manifeste qui rétablit le rôle des femmes dans l'histoire de la photographie. Cet ouvrage « de référence » est le résultat de plus de deux ans de recherches.

Pour présenter ce livre magnifiquement illustré, Marie a donné un interview à Dolly Choueiri, responsable de la librairie sartrouilloise « des gens qui lisent », 16bis avenue de la République.

La vidéo de l'interview est disponible sur le site Internet de la librairie à la rubrique événements et donne envie d'acquérir l'ouvrage.

Voici le lien : desgensquilisent.fr/fr/

Jacques Lauvinerie et Jean-Claude Parisot